



## INFORMATION AUX PATIENTS ET AUX VISITEURS

*Décrets n° 2016-726 du 1er juin 2016*

Dans chaque établissement de santé, est instituée une Commission des Usagers (CDU) chargée de veiller au respect des droits des usagers et de leur faciliter les démarches, et de contribuer à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des personnes hospitalisées et de leurs proches.

La Commission Médicale d'Etablissement, ainsi que la Direction de l'Établissement, ont désigné pour représenter cette Commission :

- Sandrine MANCHON, Directrice /Président de la CDU
- Docteur Isabelle CASTET-STIOUI, Psychiatre/Vice-Président de la CDU
- Sylviane RIOUAL, Assistante Sociale, Médiateur non médecin
- Docteur TOTOYAN, Psychiatre, Médiateur médecin
- Nathalie BEAUDIN, Cadre de Santé, Médiateur suppléant
- Samia ALTOUNIAN, Secrétaire Médicale, Médiateur suppléant

Les représentants Usagers\* sont représentés par :

- Madame CROUZET Renée
- Madame NEGRI Josiane

*\*Les représentants des usagers est un bénévole d'une association de santé agréée qui fait part de vos besoins et exerce votre droit de regard au sein de l'établissement*

**Sandrine MANCHON, la Directrice Adjointe et présidente de la CDU se tient à la disposition des patients du Lundi au Vendredi de 10h à 17h.**

Marseille, le 01/03/2022

La Direction